

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Développons
l'impact positif !



FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE

En 2022, les fabricants de produits d'hygiène et d'entretien ont été durement affectés par l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie. Pourtant, nous sommes restés mobilisés pour porter la dynamique de développement et de transformation de notre secteur, essentiel à la vie économique et sociale et à l'autonomie sanitaire de la France.

Grâce à l'engagement de nos adhérents, du Conseil d'Administration et des Groupes de Travail de FHER, nous avons su :

- ◆ **Illustrer les démarches de progrès de nombreuses entreprises adhérentes**, présentes sur les marchés grand public et professionnel, avec la publication du cahier des pratiques durables.
- ◆ **Renforcer l'engagement sociétal du secteur**, avec notre programme d'innovation sociale FHER Ensemble, développé en partenariat avec Ashoka Changemakers Companies.
- ◆ **Sensibiliser aux écogestes et aux bonnes pratiques d'utilisation des produits**, dans la continuité du lancement de l'application mobile Mon Expert Propreté, avec les campagnes pédagogiques Éco-routine et Pshit Pshit.

Ces initiatives illustrent notre volonté de répondre aux défis dont notre nouveau nom et notre nouveau positionnement donnent le cap :

- ◆ Anticiper les besoins de la société
- ◆ Concilier sécurité et efficacité
- ◆ Partager nos savoirs et savoir-faire
- ◆ Innover au service d'un progrès durable
- ◆ Encourager une dynamique d'utilisation positive et raisonnée

Que ce soit au niveau européen ou français, notre secteur doit aujourd'hui faire face à de très nombreux challenges législatifs et réglementaires produits, économiques et environnementaux. L'équipe FHER accompagne les adhérents pour anticiper et assurer la mise en conformité. Au quotidien, elle fait valoir les spécificités du secteur auprès des pouvoirs publics.

En 2023, avec l'appui de ses partenaires et parties prenantes, FHER accompagne ses adhérents pour relever les défis des nouveaux règlements européens Reach, CLP, détergents, de la réduction de l'empreinte plastique et de l'utilisation sobre des ressources sans faire de compromis sur l'efficacité des produits et la sécurité des utilisateurs.

Je tiens à sincèrement remercier nos adhérents pour leur confiance et leur investissement aux côtés de l'équipe FHER.

Ensemble, maintenons cette dynamique inspirante.
Ensemble, développons l'impact positif et responsable
du secteur de l'hygiène et de l'entretien !

Sébastien BOSSARD
Président de FHER
CEO KERSIA





FHER EN
CHIFFRES

p. 4

LES
ADHÉRENTS

FHER

p. 6

CHIFFRES CLÉS
DU MARCHÉ GRAND
PUBLIC

p. 8

CHRONOLOGIE
2022

p. 10

AFFAIRES TECHNIQUES ET
RÉGLEMENTAIRES

p. 12

DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
RSE

p. 14

COMMUNICATION

p. 16

HYGIÈNE ET
INCLUSION

p. 18

ZOOM
SUR LA CAMPAGNE
ÉCO-ROUTINE

p. 20

ZOOM
SUR LE CAHIER DES
PRATIQUES DURABLES

p. 22

L'ÉQUIPE
FHER

p. 24

L'EXPERTISE
ET LE RÉSEAU FHER

p. 26

FHER EN CHIFFRES



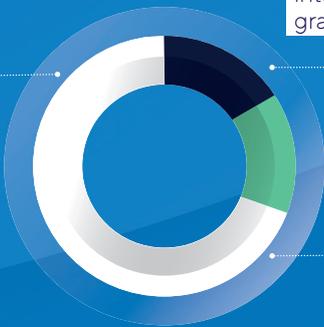
118

ADHÉRENTS
au 13 avril 2023

▼
**LES TPE/PME REPRÉSENTENT
84 % DES ENTREPRISES DU SECTEUR**

50 %
PME-TPE
indépendantes

34 %
Filiales groupes
français ou
international,
grandes entreprises



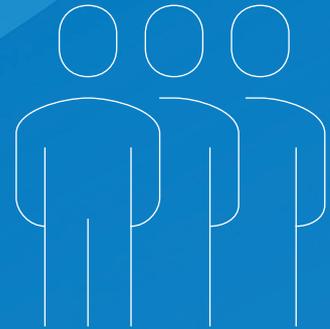
16 %
ETI
indépendantes

Source : adhérents FHER 2022

13 405

SALARIÉS

Source : Enquête FHER représentation
2020 au 31 décembre 2020



▼
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR TYPE D'ACTIVITÉ



**PRODUITS HYGIÈNE
GRAND PUBLIC ET HYGIÈNE
PROFESSIONNELLE**

36 %



**PRODUITS HYGIÈNE
GRAND PUBLIC**

24 %



**FABRICANTS DE MATIÈRES
PREMIÈRES OU SYNDICATS**

9 %



**PRODUITS HYGIÈNE
PROFESSIONNELLE**

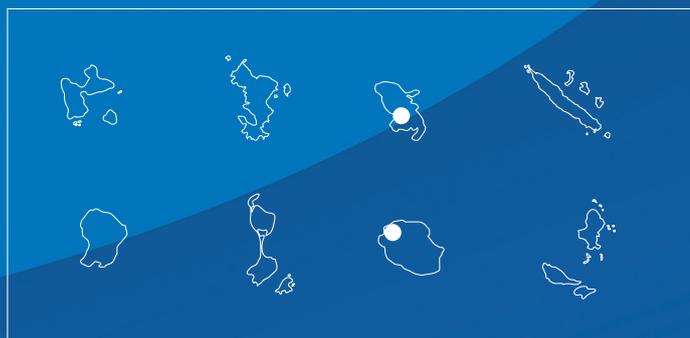
31 %

Source : adhérents FHER 2022

97

SITES DE PRODUCTION

Source : FHER - mars 2022



118

LES

ADHÉRENTS

FHER

AB7 INDUSTRIES - ABAX INDUSTRIES -
ABL LABORATOIRE - AC MARCA IDEAL
- ACTION PIN - ADKALIS (GROUPE
BERKEM) - ARKEMA* - ARXADA FRANCE*
- ASPA* - BASF FRANCE* - BIO ATTITUDE
- BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS - CDS -
CELLANDE LABORATOIRES - CEVA
SANTE ANIMALE - CHARBONNEAUX-
BRABANT - CHRISTEYNS FRANCE
SA - COLGATE-PALMOLIVE - COMPO

FRANCE SAS - CONCORD TEXTILE SAS - DACD - DE LA VIGIE - DELAVAL
SNC - DIF (DETERGENCE INDUSTRIELLE FRANCAISE) - DIVERSEY FRANCE
SAS - ECOLAB SNC - EECA (ENTREPRISE EUROPEENNE DE CHIMIE
APPLIQUEE) - ELCOPHARMA - ERES SAPOLI - ESPERIDE - EUROTAB
SA - EVERGREEN GARDEN CARE FRANCE SAS - EYREIN INDUSTRIE -
FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - FELT - HAGRAL (LABORATOIRES)
- HARRIS-BRIOCHIN SAS - HENKEL FRANCE - HERITAGE - HG FRANCE
- HTS BIO - HUVEPHARMA S.A. - HYDRACHIM - HYGIENE ET NATURE -
IMPAG FRANCE* - INNOVATIVE WATER CARE EUROPE SAS (GROUPE
SOLENIS) - INVENTEC PERFORMANCE CHEMICALS - IPC - KERSIA GROUP
- LABOJAL - LABORATOIRE ACI - LABORATOIRE ALVEND - LABORATOIRE
CEETAL-CMPC - LABORATOIRE DU SOLVIREX - LABORATOIRE SCIENCE
ET NATURE - LABORATOIRE Solutio CTH - LABORATOIRE GRAVIER
- LABORATOIRES JUVA SANTE - LABORATOIRE PRODENE KLINT -
LABORATOIRE PROVENDI - LE PAPIER D'ARMENIE - LEA NATURE - LIPS
FRANCE - MC BRIDE - MILTON INTERNATIONAL - MP HYGIENE - MUTYNE
- NAGA - NICOLS - NOVAMEX - NOVOZYMES BIOLOGICALS FRANCE -
OBIOSEED (GROUPE ALTEA) - ORAPI GROUP - OXY'PHARM - PERSAN
- PINTAUD (ETS) - PLMS - POLLET - PROCHIMIE INDUSTRIE - PROCTER
& GAMBLE FRANCE - PRODAROM* - PRODENE KLINT - PRODHYNET -
PRODIROX FRANCE SAS - PRODUITS BERGER - PROMER - R.C.S.I. - RB
HYGIENE HOME FRANCE SAS - S+ SAS - SALVECO - SANI MARC - SANOGIA
(GROUPE ALTEA) - SARAYA EUROPE - SAVONNERIE DE L'ATLANTIQUE -
SBM DEVELOPPEMENT - SC JOHNSON - SC JOHNSON PROFESSIONAL
- SCHÜLKE FRANCE SARL - SEPPIC* - SICO SARL - SOCOMORE - SODEL
- SOPRODIS - SORIFA (LABORATOIRE DE L'HOMME DE FER) - SOZIO* - SPB
(SUAVIZANTES Y PLASTIFICANTES BITUMINOSOS S.L.) - SPONTEX - SPRING
- STANHOME - STEARINERIE ET SAVONNERIE DE NIMES - STOCKMEIER
FRANCE - SYNTHESE ELEVAGE - THESEO - THOR FRANCE - UNILEVER -
VANDEPUTTE - WERNER & MERTZ FRANCE PROFESSIONAL - WERNER
& MERTZ FRANCE SASU - XLK

ILS ONT REJOINT FHER EN 2022 :

Ils ont rejoint FHER en 2022 :

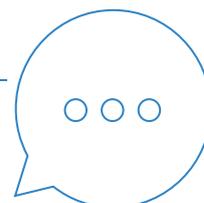
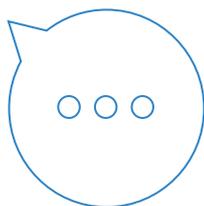
- ◆ Innovative Water Care Europe S.A.S. (Groupe SOLENIS)
- ◆ CDS (Cosmétique Détergent Savon)
- ◆ CHARBONNEAUX-BRABANT
- ◆ ESPÉRIDE
- ◆ FRANKLAB
- ◆ HÉRITAGE
- ◆ IMPAG France
- ◆ Laboratoire GRAVIER
- ◆ PRODIROX France SAS.



CHARBONNEAUX-BRABANT

« Forte de son savoir-faire, de son histoire et de son actionariat familial, Charbonneaux-Brabant fait le choix d'une vision pérenne animée par une conscience sociale, sociétale et environnementale forte. Au regard du contexte réglementaire de plus en plus complexe, nous avons la volonté de proposer à nos clients un service optimal ainsi que des produits efficaces et sûrs. L'engagement de FHER nous semble en parfaite adéquation avec notre démarche d'amélioration continue. »

Guy et Valéry BRABANT,
respectivement **Président**
et **Directeur Général**
de **Charbonneaux-Brabant**



HÉRITAGE

« Héritage a été créée fin 2021 suite à l'acquisition de 8 marques authentiques et patrimoniales. Nous avons pour vocation de devenir l'expert des produits d'entretien de qualité, plus sains et plus responsables. Notre mission : « prendre soin de vos biens pour une consommation plus durable ». Nous avons décidé de rejoindre FHER dès les premiers jours d'Héritage, afin de profiter de l'expertise et de la veille réglementaire sur nos produits et de participer à la construction et au développement de produits détergents et de soin du linge plus responsables envers la société et l'environnement. Cela nous permet également de témoigner des enjeux majeurs auxquels font face aujourd'hui les PME dans le secteur du DPH. »



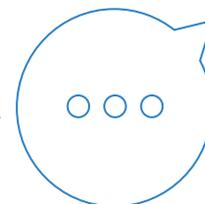
Richard LEROSEY,
Directeur Général
de **Héritage**



ESPERIDE

« Suite au rachat de notre société en 2021, nous avons un besoin de renouer avec les acteurs de la détergence en France. En parallèle, nous souhaitons partager notre expertise sur la détergence en milieu industriel. Nous avons ainsi rejoint FHER lors du congrès détergence 2022. Grâce aux newsletters, notre service réglementaire est à l'affût des changements en détergence. Le réseau de FHER permet également d'échanger avec nos confrères formateurs sur des problématiques communes. Notre première année se solde par une intervention enrichissante au congrès de la détergence 2023. »

Dr Romain CHAVALLARD
Ingénieur commercial et Responsable R&D



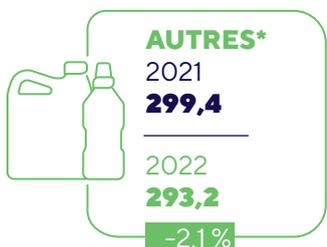
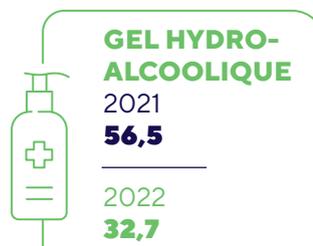
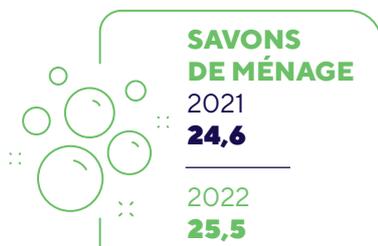
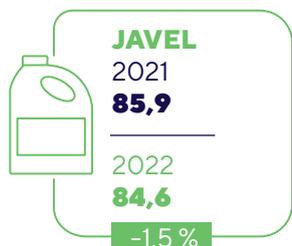
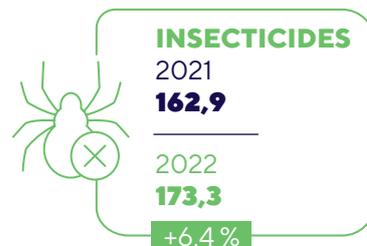
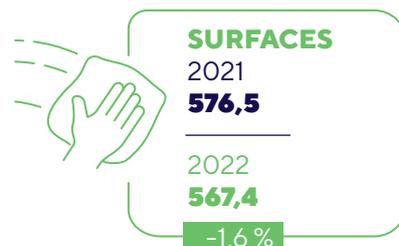
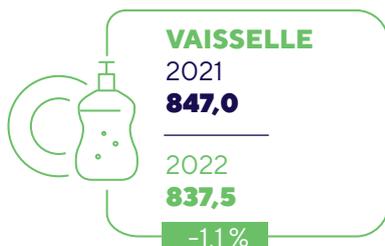
* membres associés

LE MARCHÉ GRAND PUBLIC

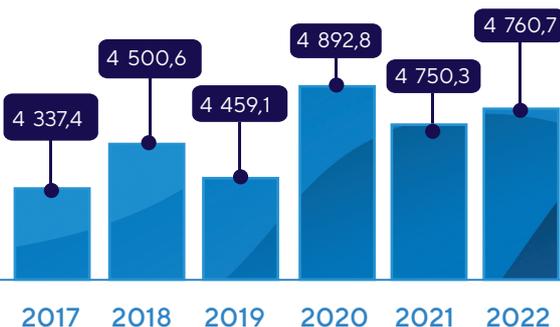
Le marché grand public des produits d'entretien est estimé à **4,76 milliards d'euros** (en valeur). Il est **stable** par rapport à 2021 en valeur et en diminution de 2 % en volume.

Source : IRI, ventes tous circuits GMS, année 2022

LE MARCHÉ GRAND PUBLIC DES PRODUITS D'ENTRETIEN 2022 (EN MILLIONS D'EUROS)



Évolution du marché sur 5 ans (en millions d'euros)



Source : IRI, 2022 (ventes tous circuits GMS, 3/01/22 au 01/01/2023 et évolution par rapport à l'année 2021)

*Adoucisseurs d'eau, détartrants, déboucheurs et produits fosses septiques, entretien des fours, plaques, tapis, moquettes, bois, meubles, cuir, PVC et toile

Effacité, composition des produits, prix, information des consommateurs...

Lors de leurs achats, les Français sont avant tout attentifs à l'efficacité des produits d'hygiène et d'entretien. Viennent ensuite le prix puis l'impact environnemental.

L'importance accordée à l'efficacité par les Français témoigne de leur exigence de **vivre au sein de lieux bien entretenus**. Fruit d'années de recherche et de développement, les produits mis sur le marché par les fabricants sont soumis à un cadre réglementaire strict pour garantir la sécurité des utilisateurs et contribuer à réduire l'impact sur l'environnement. Pour le secteur des produits d'hygiène et d'entretien, engagé dans une démarche de progrès continu depuis plus de 20 ans, proposer des produits durables, toujours plus respectueux des impératifs de sécurité et d'efficacité est une priorité pour répondre aux enjeux actuels.

43 %*

des consommateurs sont d'abord attentifs à l'efficacité du produit.

15 %*

des consommateurs sont d'abord attentifs à l'impact sur l'environnement du produit.

65 %*

des Français s'informent sur les produits d'hygiène et d'entretien sur les étiquettes produits.

Une information toujours plus claire et complète pour le consommateur

Les étiquettes sont la principale source d'information des consommateurs. Mais la juxtaposition de plusieurs réglementations (REACH - Biocides - Détergents - CLP) peut rendre certaines étiquettes difficiles à déchiffrer et complexes à comprendre. Afin d'améliorer l'information du consommateur et de mieux l'accompagner dans une utilisation sûre et responsable de ses produits, différents dispositifs ont été mis en place par FHER et ses adhérents. Parmi ceux-ci, des campagnes pédagogiques sur la lecture des étiquettes ainsi qu'une application mobile: Mon Expert Propreté.

ZOOM SUR LES PRODUITS ÉCOLOGIQUES GRAND PUBLIC



Un marché de 417 Millions d'€ en 2022

9 % du total des ventes grand public (7 % du marché du linge, 12 % du marché des nettoyeurs de surface et 19,5 % du marché de la vaisselle).

- 8,4 % des ventes par rapport à 2021

Source : IRI (ventes tous circuits GMS, 03/01/22 au 01/01/2023)

« En tant que Fédération de l'Hygiène et de l'Entretien Responsable, nous portons et animons un engagement collectif et continu en faveur d'une information du consommateur renforcée. Cet enjeu est primordial pour le secteur, nous le voyons bien dans le contexte actuel d'appel à la sobriété où nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner au mieux les consommateurs au quotidien vers un usage raisonné des produits. »

Virginie d'ENFERT,
Déléguée générale de FHER

*Source : Étude Odoxa pour FHER (septembre 2022 menée auprès d'un échantillon de 1005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus).

CHRONOLOGIE 2022

■ FHER
■ FRANCE/EUROPE

JANVIER

Webinaire
droit de la concurrence



FÉVRIER

Challenge solidaire avec
l'Agence du Don en Nature :
journée de tri solidaire



JUIN

Baromètre FHER & ODOXA :
Les attentes et les préoccupations
des Français en matière d'hygiène
et d'entretien en 2022

SEPTEMBRE

Campagne Éco-routine
Jury FHER Ensemble



OCTOBRE

7^{ème} édition du Congrès Biocides



MARS

2ème édition du Congrès Détergence

186 participants à distance

93% très satisfaits ou satisfaits

77% d'intention de retour en 2023



AVRIL

AGEC, publication de trois décrets majeurs :

- Stratégie 3R
- Qualités et caractéristiques environnementales des produits
- Réemploi

10 propositions FHER pour les Présidentielles

MAI



Dans le cadre de la présidence française de l'UE, la France accueille une conférence sur les produits chimiques.

AG

Réélection de Sébastien Bossard

Élection d'un nouveau CA

L'AFISE devient FHER : nouvelle identité, nouveau positionnement

NOVEMBRE

Restitution de l'avis de l'ANSES quant à l'interdiction de vente en libre-service de certaines catégories de produits biocides

Opération Box logements avec Dons Solidaires

Table ronde biosourcés au salon des Maires



DÉCEMBRE

La Commission publie sa proposition législative pour la révision de CLP et adopte l'acte délégué pour les nouvelles classes de danger.

Publication du cahier des pratiques durables de FHER

Publication du plan de prévention et d'éco-conception

Adoption de la directive sur le reporting de durabilité - CSRD

AFFAIRES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

FACILITER LA MISE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DES PRODUITS

Un calendrier réglementaire européen bouleversé

Alors que l'Europe avait annoncé des propositions législatives pour les révisions des règlements Détergents, REACH et CLP en 2022, seule celle relative au règlement CLP a été publiée en fin d'année. Concrètement, elle introduit de nouvelles dispositions contraignantes pour le secteur comme des exigences sur la taille minimale des caractères sur les étiquettes ou sur la publicité. Les discussions au Parlement et au Conseil vont donc être décisives pour voir ce qui sera finalement retenu. En parallèle, l'acte délégué de CLP statuant sur les nouvelles classes de danger a également été adopté en décembre.

En revanche, la proposition législative relative à la révision de REACH a été reportée à fin 2023, ce qui n'a pas manqué de mécontenter les ONG et certains États membres, dont la France. L'adoption finale du texte se fera donc certainement sous le nouveau Parlement à compter de 2025. Quant à la proposition législative relative au nouveau règlement Détergents, elle est attendue au printemps 2023. FHER est restée engagée durant toute l'année 2022 pour suivre les discussions relatives à ces révisions. Elle a activement participé aux échanges et à la définition des positions de la profession au niveau de l'A.I.S.E.. En France, elle reste mobilisée au sein de France Industrie pour porter les positions du secteur.

L'utilisation des produits biocides en France dans la visée des pouvoirs publics

Deux initiatives majeures ont fait l'objet d'un suivi particulier par FHER en 2022 : la révision du dispositif Certibiocide pour les produits à destination des professionnels et l'interdiction de vente en libre-service de certaines catégories de produits biocides destinés au grand public avec la publication, en novembre, des recommandations de l'ANSES (suites du 3^{ème} décret EGALIM). Le dispositif Certibiocide sera étendu à tous les désinfectants TP2, TP3 et TP4 à compter de 2025 (sauf dérogations prévues par le texte). Les discussions menées par FHER avec les pouvoirs publics ont permis d'aboutir à un dispositif applicable limitant à une journée la durée des formations pour les désinfectants et n'instaurant un certificat chez nos clients que pour le personnel d'encadrement. Pour ce qui est du 3^{ème} décret EGALIM, les discussions doivent maintenant se poursuivre avec les pouvoirs publics pour voir dans quelle mesure les recommandations de l'ANSES seront, ou non, retenues.

▼ PLACE À LA PÉDAGOGIE

Guide d'étiquetage des produits biocides et des articles traités

Une version 1 du guide a été mise à disposition des adhérents début 2023 ! Les retours des adhérents ont été très positifs.

Une version 2 avec quelques optimisations devrait être publiée dans le courant de l'année 2023.



Un secteur toujours volontaire pour participer aux travaux sur l'étiquetage illustratif

Afin d'améliorer la pédagogie autour de l'utilisation des détergents et des désinfectants, le 4^{ème} Plan National Santé-Environnement (PNSE4), publié en 2021, prévoyait notamment la mise en place d'un étiquetage illustratif volontaire pour accompagner le consommateur, avec une information claire et simple, lors de l'acte d'achat. En 2022, FHER a répondu aux sollicitations de l'ANSES, chargée avec l'INERIS et Santé Publique France d'élaborer la méthodologie correspondante.

²<https://www.ecologie.gouv.fr/environnement-sante-decouvrez-4e-plan-national-sante-environnement>

▼
PLACE À L'OUVERTURE

« La FMB échange régulièrement avec l'équipe de FHER, sur des projets de réglementations qui impactent nos adhérents. Au niveau des fédérations professionnelles, les occasions de démontrer l'intérêt d'un partenariat étroit entre les organisations d'industriels et de distributeurs sont nombreuses. Dernier exemple en date : l'avis rendu par l'ANSES sur les produits biocides qui devraient être interdits à la vente en libre-service. Contribution commune et partage d'analyses nous permettent de mieux faire entendre les positions de nos adhérents respectifs auprès des pouvoirs publics, et ce, en veillant à l'intérêt du consommateur. »

Caroline HUPIN
Déléguée générale de la Fédération des magasins de bricolage
et de l'aménagement de la maison - FMB



L'expertise au cœur des discussions avec les autorités

FHER s'est positionnée sur le sujet de la norme NF EN 17272 (méthode de désinfection par voie aérienne) avec un argumentaire sur les difficultés rencontrées par les entreprises transmis à l'ECHA. FHER a également participé aux travaux sur la révision du guide ARTFood relatif à l'analyse de risques liée au transfert de substances actives biocides dans la nourriture en milieu professionnel.

Au niveau français, une rencontre avec la DGCCRF a permis de réitérer les nombreuses difficultés posées par l'arrêté du 8/9/99.

L'accompagnement des adhérents, toujours une priorité

En complément de la prestation de veille, trois webinaires experts répartis dans l'année ont permis d'informer les entreprises sur les évolutions réglementaires à appliquer ou à anticiper.

369 questions adhérents ont été traitées en 2022 sur la réglementation produits.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

OPTIMISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Emballages : un plan de prévention et d'éco conception pour le secteur de l'hygiène et de l'entretien

La loi AGECE du 10 février 2020 rend obligatoire pour les entreprises soumises à la Responsabilité Élargie du Producteur « l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prévention et d'écoconception ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité [...] ». Les entreprises peuvent réaliser elles-mêmes ce plan ou adhérer à un plan collectif.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette obligation pour les entreprises du secteur de l'hygiène et de l'entretien, FHER et CITEO ont élaboré ensemble un plan de prévention et d'écoconception des emballages ménagers.

Ce plan dresse un état des lieux des emballages, tous matériaux confondus, et identifie des pistes d'actions sur les volets réduction, réemploi et recyclage.

Les entreprises clientes CITEO peuvent y adhérer volontairement (même si elles n'adhèrent pas à FHER) et les adhérents de FHER qui ne sont pas en contrat avec CITEO peuvent s'en inspirer pour élaborer leur propre plan.



« Une collaboration fructueuse qui a permis l'élaboration de cette véritable « boîte à outils ». Pour vous accompagner au mieux dans la réduction de l'impact environnemental de vos emballages, n'hésitez pas à vous y associer dès maintenant via votre espace client Citeo ! »

Clémence CARON
Responsable de marché
cosmétique & détergence,
CITEO



Accompagner les adhérents dans la compréhension et la mise en œuvre de la loi AGECE

La mise en œuvre opérationnelle de la loi AGECE du 10 février 2020 s'est poursuivie avec la parution de nouveaux décrets.

✦ Réduction des plastiques

La stratégie nationale pour la réduction, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des emballages en plastique à usage unique (décret n° 2022-549 du 14 avril 2022) décrit la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs relatifs aux emballages en plastique à usage unique fixés par la loi : **réduction de 20% d'ici à 2025 et tendre vers la suppression d'ici 2040.**

La réduction doit notamment être obtenue par le **réemploi**. Ainsi, le décret du n°2022-507 du 8 avril 2022 détermine la proportion minimale d'emballages réemployés à mettre annuellement sur le marché entre 2023 et 2027.

✦ Information des consommateurs

Le décret n° 2022-748 du 29 avril 2022 sur les Qualités et Caractéristiques Environnementales (QCE), assorti d'une FAQ du Ministère qui a fait l'objet de plusieurs versions, rend obligatoire dès 2023 la rédaction de fiches dématérialisées informant le consommateur sur la recyclabilité, l'incorporation de matières recyclées, le caractère réemployable, etc. des produits et emballages.

Par ailleurs, concernant l'information sur les gestes de tri, le ministère a publié une FAQ précisant les délais de mise en place de l'info-tri.

Ces textes ont fait l'objet de nombreuses questions des adhérents et de plusieurs actions interfédérales pour obtenir précisions et éclaircissements de la part du Ministère.

FHER ENGAGÉE DANS LA PROMOTION DES ACHATS BIOSOURCÉS

Le 24 novembre 2022, les produits d'hygiène et d'entretien ainsi que les peintures biosourcés étaient à l'honneur du Salon des Maires. Avec la FIPEC (Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et adhésifs), l'ACDV (Association de la Chimie Du Végétal), Bioéconomie 4Change et le Ministère de l'Économie, nous avons organisé une table ronde sur le thème « les produits biosourcés, un levier pour la décarbonation des collectivités ».

Représentant FHER, Stephan AUBERGER, a rappelé aux collectivités qui composaient le public l'importance de leur rôle :

« Compte-tenu de son poids économique et de son effet d'entraînement, l'achat public joue un rôle majeur dans la transition écologique. Promouvoir les produits biosourcés dans la commande publique, c'est être exemplaire et contribuer à la bonne santé publique tout en réduisant la demande en carbone fossile et les émissions de gaz à effet de serre associées. »



Stephan AUBERGER PhD
General Manager, SALVECO

COMMUNICATION

REPRÉSENTER UN SECTEUR DYNAMIQUE,
ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Une nouvelle identité pour un cap toujours plus responsable

FHER a dévoilé sa nouvelle identité en mai 2022 : un nouveau nom et un nouveau logo pour incarner le secteur de l'hygiène et de l'entretien et exprimer le nouveau positionnement du syndicat et sa promesse d'une hygiène toujours plus respectueuse des impératifs de sécurité, d'efficacité, et d'empreinte environnementale réduite.

Cette démarche fait suite à l'adoption d'une nouvelle **plateforme stratégique** fin 2021, dans le cadre d'une démarche collaborative. Son objectif : permettre au syndicat d'émerger davantage au sein de son écosystème d'influenceurs médiatiques, institutionnels et de ses différentes parties prenantes et développer une véritable stratégie d'engagement et de valorisation du secteur.

Décrypter les préoccupations et les attentes

Efficacité, composition des produits, prix, ou encore information des consommateurs : le décryptage régulier des attentes et préférences des consommateurs et utilisateurs de produits d'hygiène et entretien est indispensable pour permettre à la fédération d'adapter sa communication auprès de ses différents publics. Les résultats de l'étude confiée par FHER au cabinet Odoxa en septembre 2022 témoignent de l'importance de l'hygiène et de l'entretien dans la vie quotidienne des Français et ce, au-delà de la crise sanitaire où ces enjeux étaient sur le devant de la scène dans le contexte d'urgence.

95 %

95% des français jugent que la question de l'hygiène et de l'entretien des lieux de vie, de travail et de loisirs est importante. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer cet intérêt : invités à nettoyer et à désinfecter davantage.

74 %

74 % des Français accordent aujourd'hui plus d'importance à la propreté qu'avant la pandémie de Covid 19.

Valoriser les bonnes pratiques durables

Afin de faire connaître les initiatives déployées par la profession pour répondre aux enjeux de décarbonation, de réduction des emballages et de ressources, FHER a publié en décembre son cahier des pratiques durables. Un recueil permettant de visualiser les engagements d'un secteur soucieux de ses responsabilités environnementales, et en ordre de marche pour faire face aux défis écologiques et sanitaires. La publication de ce cahier a fait l'objet d'une campagne en presse et sur LinkedIn, totalisant 130 000 impressions pour encourager son téléchargement.



Isabelle VIDELAINE
Responsable projets RSE et développement durable
de FHER était l'invitée de BSMART le 12 janvier 2023.

Promouvoir une utilisation raisonnée et responsable des produits



Mon Expert Propreté, pour faire rimer ménage et bon usage

L'application mobile à vocation pédagogique lancée par FHER en juin 2021, afin d'informer les consommateurs sur les bons gestes pour une bonne utilisation des produits d'entretien, enregistrait 10 000 téléchargements au terme du 1^{er} trimestre 2022, pour atteindre 18 000 téléchargements en fin d'année.



L'Éco-routine : pour concilier sobriété et économies

Dans un contexte énergétique sous tension, FHER a souhaité, dès l'automne 2022, partager avec le grand public une dizaine d'éco-gestes du quotidien, pour promouvoir une routine ménage plus respectueuse et plus économique. La campagne digitale prenant appui sur 4 vidéos mettant en scène ces éco-gestes a permis de totaliser près de 7 millions d'impressions, 16 000 clics et 20 000 engagements sur Twitter. Dans la continuité du lancement du plan de sobriété, FHER s'est également associée à la campagne gouvernementale « Chaque geste compte » pour attirer l'attention du grand public sur les bénéfices du **lavage à basse température**. Cette campagne a été relayée par plusieurs adhérents de FHER.



Pshit-Pshit : les produits d'entretien... en 30s !

La campagne de communication pédagogique lancée par le syndicat en décembre 2021 s'est poursuivie tout au long de l'année 2022 sous la forme d'une série de 7 vidéos animées, illustrant chacune un aspect de l'étiquette des produits d'entretien. Objectif : répondre aux questions que peuvent se poser quotidiennement les consommateurs !



FHER DANS LES MÉDIAS ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2022

26

retombées presse tous médias confondus (radio, TV, presse écrite, médias en ligne) citant l'association

15

demandes de la part de la presse nationale et régionale

750

abonnés supplémentaires

3

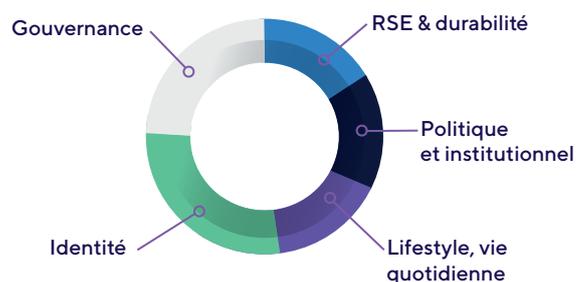
campagnes sponsorisées

192

publications sur Twitter et LinkedIn totalisant près de 115 000 impressions organiques

- **Éco-routine** : 7 millions d'impressions, 16 000 clics, 20 000 engagements
- **Livret durable** : 130 000 impressions

PART DES RETOMBÉES



HYGIÈNE ET INCLUSION

L'HYGIÈNE, FACTEUR D'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Lutter contre la précarité hygiénique et l'insalubrité et leurs conséquences sur la santé, la dignité, l'estime de soi et l'insertion professionnelle : tel est l'objectif poursuivi par FHER au travers de son programme d'engagement sociétal, FHER Ensemble, conduit en collaboration avec Ashoka et Changemakers Compagnie.

Une aventure partagée par les lauréats du programme : des entrepreneurs sociaux, spécialistes de l'insertion professionnelle, du logement ou du nettoyage et plusieurs acteurs de l'hygiène et de l'entretien, adhérents de FHER.

Leur crédo ? Contribuer à un monde plus équitable !



FHER ENSEMBLE : QUELLES RETOMBÉES ?

- ◆ Pour les lauréats du projet : une aide concrète au développement de leurs projets qui leur a permis de se structurer, embaucher, revoir leur stratégie
- ◆ Pour les entreprises engagées : retrouver le sens premier de l'hygiène, indispensable à la santé publique, à la vie économique du pays, au bien-être et la dignité, véritable vecteur d'inclusion sociale
- ◆ Pour les salariés des adhérents : un programme qui donne du sens à leur métier, de la motivation
- ◆ Pour la profession, une action concrète qui rééquilibre l'image du secteur vers des aspects positifs et désirables : contribution à la santé publique et à l'inclusion, à l'engagement sociétal et responsable



FHER
ensemble



1 APPEL À PROJET, 3 LAURÉATS

À l'issue d'un appel à projets sur le thème de l'hygiène facteur d'inclusion, 3 lauréats ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement de 6 mois par des adhérents de FHER volontaires pour apporter leur expertise et soutenir leurs projets :

CREAQ

Association dédiée à la lutte contre la précarité énergétique et l'insalubrité ainsi que leurs conséquences sur la santé. Le modèle CREAQ est basé sur la coopération, avec une gestion collective et citoyenne de ses activités.

Son projet ? Informer et accompagner les personnes en situation de mal-logement et de grande précarité, pour gérer l'impact que représente leur milieu de vie sur leur santé.

KIKLEAN

Entreprise de nettoyage à vocation sociale, écologique et inclusive. Entreprise d'insertion reconnue par l'État, sa mission se concentre sur le recrutement de personnes très éloignées de l'emploi (bénéficiaires du RSA, anciens SDF, anciens détenus...).

Son projet ? Offrir aux agents de nettoyage un accompagnement social et technique, pour leur permettre d'opérer au quotidien dans de bonnes conditions de travail.

BIMBAMJOB

Structure sociale ayant pour mission principale d'imaginer, concevoir et déployer des outils et des dispositifs d'insertion socio-professionnelle. Dans ce cadre, BimBamJob réalise un accompagnement vers l'emploi des personnes, vers différents secteurs d'activités dont les métiers de l'hygiène et du nettoyage.

Son projet ? Accompagner les personnes en situation de fragilité socio-professionnelle et améliorer ainsi leur confiance et leur estime d'elles-mêmes.

« Premier préjugé : qu'est-ce qu'on va bien pouvoir se dire entre une association et une grande entreprise ? »

Gwenaëlle PETIT,
Cheffe de projet santé
au CREAQ

« Avoir l'esprit ouvert et être prêt à se laisser surprendre ! »

Brigitte RICHARD,
Directrice administratif
et financier, SC Johnson
Professional France

« Ce programme permet d'avoir une vision du monde différente et enrichissante. »

Thierry TROUDET
Directeur général d'Ecolab,
sponsor

**« Ce qui m'a surpris ?
La complémentarité. Le fait que chacun puisse apporter des solutions à l'autre »**

Adrien LAURENT,
Responsable sécurité
hygiène et environnement
chez Ecolab, mentor.

« Apprendre en avançant. Je ne savais pas du tout où on allait, mais l'aventure m'a beaucoup plu ! »

Benoit CHOPLIN,
Dirigeant de HTS BIO
Laboratories



FHER ENSEMBLE ET L'INNOVATION SOCIALE

Dans le cadre de ce programme, les adhérents ont été invités à un cycle de quatre rencontres inspirantes avec des personnalités animées par une même détermination : agir en faveur d'un changement social et sociétal ambitieux, en déployant de nouvelles façons d'être.

Faire pivoter un marché vers un modèle intégré et responsable : une utopie ?

Avec Fabrice HÉGRON,
fondateur de « En direct
des éleveurs » et Fellow Ashoka

**L'écologie pratique au service du bien-être en entreprise !
Comment faire rimer écologie, bien-être, qualité d'accueil et économie dans nos entreprises ?**

Avec Claire GROLLEAU,
fondatrice de Label Vie,
Fellow Ashoka

Comment faire de la R&D à impact pour résoudre des problèmes sociétaux ?

Avec Mélanie MARCEL,
fondatrice de SoScience,
Fellow Ashoka

Comment l'innovation sociale peut-elle être source d'épanouissement personnel ?

Avec Louis DERUNGS,
auteur de « 15 000 volts »

ZOOM SUR LA CAMPAGNE ÉCO-GESTES

POUR UNE ROUTINE MÉNAGE PLUS SOBRE

Chaque Geste Compte

Dans un contexte énergétique sous tension et dans la continuité du lancement du plan de sobriété, FHER s'est associée à la campagne gouvernementale « Chaque Geste Compte » pour promouvoir une routine ménage plus respectueuse de l'environnement et plus économique, « l'éco-routine ».

Parmi les éco-gestes, celui du **lavage à basse température** s'avère particulièrement pertinent au quotidien. Afin de susciter une prise de conscience sur les avantages environnementaux de la réduction de la température de lavage, FHER rappelle que l'efficacité des lessives permet un résultat optimal à basse température, sans surdosage, re-lavage ou autre geste compensatoire source d'impact pour l'environnement. Rappelons que laver à 30° permet de réduire de 30 % notre consommation d'énergie, par rapport à un lavage à 40°.

Dans cette optique, FHER invite chacun à préférer des lavages à basse température, tout en privilégiant les heures creuses, afin de ne pas contribuer à une tension énergétique trop importante au niveau national.



LES 10 GESTES DE L'ÉCO-ROUTINE

1

Je prends connaissance des étiquettes des produits d'entretien

Pour des raisons de sécurité et d'impact environnemental, il est nécessaire de prendre connaissance des étiquettes de produits ménagers avant toute utilisation. Les vidéos de la campagne réalisée par FHER, « Pshit Pshit, les produits d'entretien... en 30s ! » apportent notamment des indications sur la signification des pictogrammes présents sur les étiquettes.

2

Je veille à faire un usage raisonné des produits de désinfection

Les désinfectants permettent de neutraliser ou éliminer efficacement les virus, bactéries et agents pathogènes. Leur utilisation doit rester ciblée sur les zones concernées et adaptée à chaque situation. Rappelons en effet qu'il n'est pas nécessaire de désinfecter partout et tout le temps !

3

Je respecte la juste dose à chaque utilisation de produit

Il est important de respecter la juste dose indiquée sur l'étiquette. En effet, surdoser peut contribuer au gaspillage. À l'inverse, sous-doser peut entraîner l'inefficacité du produit et la nécessité d'un 2ème lavage... et donc, une utilisation d'eau, d'énergie et de détergent plus importante. Utiliser la juste dose, c'est aussi réduire ses dépenses en produits d'hygiène et d'entretien.

4

Je préfère les lavages à basse température

Laver son linge à 30° permet d'économiser 30% d'énergie par rapport à un lavage à 40°.
Source : Étude GINETEX - septembre 2022

5

J'évite le prérinçage lors de l'utilisation du lave-vaisselle

Il est inutile de rincer manuellement sa vaisselle avant de la mettre au lave-vaisselle. En effet, votre appareil et un produit vaisselle adapté ont été conçus pour venir à bout des résidus alimentaires. Un geste simple pour minimiser l'impact sur l'environnement et votre facture d'eau !

6

Je trie tous mes emballages

En complément des efforts entrepris par les industries pour concevoir des emballages durables, vous pouvez jouer un rôle clé en favorisant leur recyclage en les déposant dans le bac ou le conteneur de tri. Les consignes déjà inscrites sur les étiquettes de nombreux produits vous aident à mieux trier. Progressivement tous les emballages seront porteurs de cette « info-tri ».

7

Je privilégie des produits compacts quand cela est possible

Grâce à la compaction - innovation des fabricants de lessive mise en place depuis plusieurs décennies pour obtenir des formules plus concentrées - la dose recommandée pour un lavage est passée de 150ml à 55ml de lessive en 2 décennies, pour une même efficacité. Au lieu de vous référer au volume de détergents, vous pouvez vous référer au symbole « panier de lavage » qui indique le nombre de lavages moyen par produit.

8

Je pense à acheter des recharges quand ma marque le propose

Environ 100 000 tonnes d'emballages de produits d'entretien sont mises sur le marché chaque année, correspondant à 2,5 % de l'ensemble des emballages. Afin de réduire ces déchets, vous pouvez vous tourner vers des produits rechargeables. Cet acte permettra de diminuer la consommation de plastique et donc les émissions de gaz à effet de serre.

9

Je reste vigilant.e vis-à-vis des idées reçues sur les produits faits maison

Réaliser soi-même ses produits d'entretien et de nettoyage peut paraître écologique et économique. Cependant, cela peut ne pas avoir l'effet escompté et présenter des risques ! Pour vos achats comme pour le fait maison, informez-vous !

10

Je reste informé.e

Les acteurs du secteur sont chaque jour mobilisés pour répondre aux enjeux du développement durable. Afin de rester au courant des actualités du secteur de l'hygiène et de l'entretien en matière de durabilité et de sécurité, vous pouvez vous référer au site de FHER : <https://www.fher.org/>. Des vidéos pédagogiques et articles explicatifs vous aiguilleront sur l'utilisation des produits d'entretien.

ZOOM SUR LE CAHIER DES PRATIQUES DURABLES

Le cahier de pratiques durables, paru en décembre 2022, illustre, grâce au partage de près d'une centaine d'exemples, les innovations et démarches de progrès mises en place par de nombreuses entreprises adhérentes.

FHER a fait le choix de mettre le développement durable et le partage de l'impact positif du secteur au cœur de son nouveau positionnement : une direction illustrée par notre changement de nom en mai 2022.

Il ne s'agit pas d'un recueil exhaustif, et les pratiques présentées ne sauraient être perçues comme un aboutissement, mais témoignent d'un secteur en marche, conscient de ses responsabilités environnementales vis-à-vis de la société et soucieux de progresser pour relever les défis de la décarbonation, de la diminution de l'empreinte plastique et de l'utilisation raisonnée des ressources.

Inspiré des valeurs clés de notre secteur (Ouverture, Responsabilité, Expertise, Pédagogie), ce cahier de pratiques durables s'inscrit au croisement des chantiers que nous nous sommes fixés pour les années à venir :

- ◆ anticiper les besoins de la société ;
- ◆ concilier sécurité, sobriété environnementale et efficacité ;
- ◆ partager nos savoirs et savoir-faire ;
- ◆ innover au service d'un progrès durable ;
- ◆ encourager une dynamique d'utilisation positive et raisonnée.

#1

L'éco - conception s'invite à tous les étages !



Produits



Process



Sites

Pour développer des produits efficaces, sûrs et durables, les entreprises recourent à des analyses du cycle de vie, des optimisations des consommations d'eau et d'énergie, et des ingrédients biosourcés.

#2

La dynamique des ingrédients d'origine renouvelable s'accélère !

En changeant les formules et en diminuant la part des matières premières issues des énergies fossiles, **le secteur répond aux enjeux du changement climatique et est en phase avec les attentes des consommateurs.**



#3

Le secteur de l'Hygiène et de l'Entretien se mobilise pour lutter contre le défi du plastique !

Grâce à la **compaction**, au **recyclage** et au **réemploi** !



#4

Le réemploi, l'enjeu de la R&D !

Les utilisateurs demandent de plus en plus des emballages réemployables et des recharges. **Le secteur se mobilise pour proposer ces nouvelles solutions !**



#5

La consommation responsable s'enracine !

Dans un contexte inflationniste, le désir de consommation responsable se traduit par **une consommation plus raisonnée et une préférence pour des produits plus durables.**



#6

Une utilisation responsable est nécessaire !

FHER accompagne les utilisateurs pour un usage sûr et plus durable des produits : lecture des étiquettes, température de lavage, juste dose, etc.



#7

La RSE au cœur des entreprises !

- ✓ Actions concrètes
- ✓ Raison d'être
- ✓ Statut d'entreprise à mission

A travers toutes ces initiatives, les entreprises du secteur **agissent pour des pratiques plus durables.**



L'ÉQUIPE FHER



Virginie d'ENFERT
Déléguée Générale



Isabelle VIDELAINE
Directrice Projets RSE
et Développement Durable



Sonia BENACQUISTA
Directrice des Affaires
Techniques et Réglementaires



Julie FRANCES
Responsable de la
Communication



Eloïse DAIRAY
Chargée de Communication



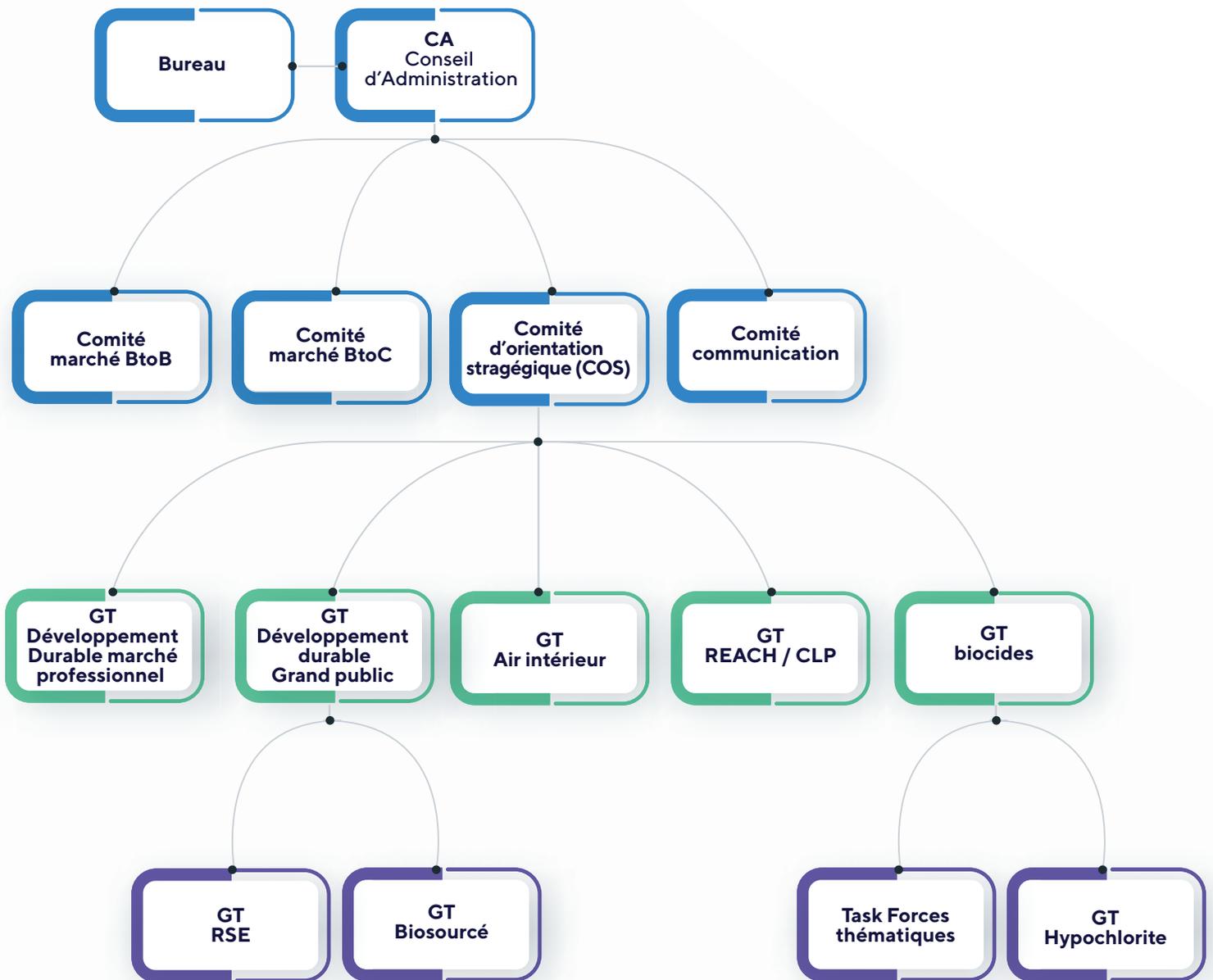
Fatima HENNI
Assistante de gestion

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION FHER

Le Conseil d'administration est présidé par Sébastien BOSSARD et composé de 20 élus :

- Stéphane AUBERGER (Salveco)
- Sébastien BOSSARD (Kersia Group)
- Jean CHANAS (AC Marca Ideal)
- Sébastien CHAUVE (SC Johnson SAS)
- Benoît CHOPLIN (HTS BIO Laboratoires)
- Joséphine COPIGNEAUX (Werner & Mertz France Professional)
- François DE LA FAIRE (Procter & Gamble France SAS)
- Maria DEMOURON (Eurotab Opérations)
- Cédric FISCHER (Action Pin)
- Anne-Sophie GAGET (Colgate Palmolive)
- Ghizlane JOUGLEUX (Mutyne)
- Victor LELONG (Stanhomes International)
- Matthieu LEPAIH (Christeyns France S.A.)
- Cécile LEROI (Henkel France SAS)
- Laurent PILSUDSKI (Laboratoires ACI)
- Géraldine PRECALI (RB Hygiène Home France SAS)
- Étienne SACILOTTO (Brunel Chimie Dérivés)
- Thierry TROUDET (Ecolab France SNC)

LES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL FHER



L'EXPERTISE FHER

Les experts de FHER accompagnent les adhérents en leur apportant quotidiennement des informations fiables, opérationnelles et sur-mesure.

Par mail ou au téléphone, les équipes de FHER sont disponibles pour répondre aux questions dans leurs domaines de compétences : Communication, Réglementaire, RSE-Environnement.

FHER diffuse des notes, des argumentaires, des communiqués, des FAQ pour aider ses adhérents à assurer leur conformité réglementaire et à répondre aux sollicitations de leurs interlocuteurs internes comme externes. Elle élabore également des recommandations et des guides, afin de partager les bonnes pratiques et de contribuer au bon développement de ses entreprises adhérentes.

FHER effectue une veille permanente sur tous les sujets qui peuvent avoir un impact sur le secteur et les produits d'hygiène et d'entretien.

FHER agit au nom de l'ensemble de la profession et dialogue avec les acteurs concernés (Ministères, Administrations, Autorités, ONG, scientifiques, journalistes...) pour assurer un cadre réglementaire pertinent avec l'activité et un niveau maximal de sécurité pour l'utilisateur et pour valoriser les actions concrètes des entreprises en matière d'environnement et de RSE.

FHER a signé le 3 février 2020 un accord avec France Chimie et France Chimie IDF, renouvelé chaque année pour accompagner ses adhérents sur le volet social et la mise en œuvre de la convention collective Chimie. Dans ce cadre, une part des cotisations est reversée à France Chimie.

Enfin, le rôle de FHER est de sensibiliser et préparer ses adhérents aux défis qui les attendent venant de France ou d'Europe, que cela soit en matière de réglementations produits, environnement, RSE ou économiques, dans le strict respect des règles du droit de la concurrence

FHER au contact permanent des institutions politiques et des Administrations.

En avril 2022, FHER a publié un manifeste avec 10 propositions pour les candidats à l'élection présidentielle. Le syndicat a rencontré dès le mois de juin les nouveaux interlocuteurs du secteur au sein du gouvernement.

FHER a alerté le Ministère de l'Économie sur l'impact de l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie pour les entreprises du secteur, prenant appui par l'étude réalisée avec le cabinet Astérés.

S'appuyant sur l'expertise du cabinet Influence Designers, FHER participe aux consultations pilotées par les Ministères et/ou les Administrations sur tous les projets de loi ou décrets impactant directement le secteur.

LE RÉSEAU FHER

FHER travaille étroitement avec un réseau d'associations pour mieux faire entendre la voix du secteur.

FHER prend part aux travaux pilotés par l'AISE, l'association européenne afin de porter les positions de ses adhérents, d'assurer (autant que faire se peut) la cohérence entre les projets législatifs et réglementaires français et européen et d'accompagner les adhérents dans la mise en œuvre des textes européens.

◆ **AISE** : Groupes de travail Biocides, CLP, REACH, règlement Détergents, Communication & Digitalisation, Qualité de l'air intérieur & COV, Hygiène professionnelle, Développement durable, Emballage, Produits biosourcés/renouvelables, membre du Conseil d'Administration.

◆ **France Chimie** : Comité des syndicats adhérents, Comité Management des produits, GT CLP-FDS, GT Biocides, CSS, Comité RSE, microplastiques, déchets, UPJ, FMB, FIPEC, SYNABIO.

◆ **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire** : GT Biocides et GT REACH.

◆ **MEDEF** : Comité Environnement, GT Economie Circulaire, Comité Consommation, Conseil exécutif, Conseil National de la Consommation, Commission Interfilière de Responsabilité Élargie des Producteurs (CiFREP), GT Economie circulaire Business Europe.

◆ **Collaborations proches avec d'autres fédérations et organisations** : ACDV (Association Chimie du Végétal), ANIA, CITEO, CNE (Conseil National de l'Emballage), COFREET, FEBEA, FCD, FEEF, FEP (Fédération des Entreprises de Propreté), FIPEC, France Industrie, FMB, GIFAM, GROUP'HYGIENE, ILEC, PERIFEM, SYNABIO, UPJ.





**FÉDÉRATION
HYGIÈNE &
ENTRETIEN
RESPONSABLE**

**FÉDÉRATION HYGIÈNE
& ENTRETIEN RESPONSABLE**

12 Rue Jean Nicot, 75007 Paris
07 88 95 75 97

contact@fher.org - fher.org

 FHER - Fédération Hygiène
et Entretien responsable

 @FHER_ORG